

### □ CHABLIS

## Une borne électrique place Saint-Martin

Nouveau service pour les Chablisiens et les touristes : la ville dispose désormais d'une borne de charge pour véhicules électriques.

Installée place Saint-Martin, cette borne permet la recharge de deux véhicules, mais a aussi vocation à remplir d'autres services, comme la recharge de vélos et scooters électriques ou encore celle des smartphones.

Le coût de cette installation est de 12.000 €, financés par le SDEY (syndicat départemental d'énergies de l'Yonne), l'Ademe et la commune de Chablis. L'utilisation des bornes est gratuite jusqu'à la fin de l'année 2017. Pour pouvoir



**BORNE ÉLECTRIQUE.** Elle peut recharger deux véhicules en même temps et est située place Saint-Martin.

bénéficier du service, les usagers ont deux possibilités : créer un compte client sur le site [www.sdey.fr](http://www.sdey.fr) afin d'obtenir un badge personnalisé ou

alors utiliser son smartphone par le biais d'un flash code QR visible sur la borne de service.

Pour identifier le réseau des bornes dans le départe-

ment, les usagers peuvent consulter le site du syndicat où ils peuvent réserver un emplacement.

### 80 bornes installées pour 80 installées

Désormais, le département dispose d'un réseau de 80 bornes de charge dont 12 rapides.

« À terme, 157 bornes vont être réparties sur le territoire. L'Yonne est un des départements les mieux équipés de France », précisait le vice-président du SDEY, Rémy Clérin. ■

→ **Pratique.** « La borne de Chablis a une capacité de 22 kilowatts. Sur ce type de borne, on peut par exemple recharger une Renault Zoé pour une distance de 100 km en 30 à 45 minutes », précise Patrice Lozère (responsable géographique du SDEY).